

## Accord de libre-échange nord-américain: pas de ratification au Congrès américain avant 2020

**Le nouvel accord de libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada (AEUMC), signé mardi à Mexico, ne sera pas ratifié par le Congrès américain avant début 2020, a déclaré le chef de la majorité républicaine au Sénat.**

« Nous ne nous occuperons pas de l'AEUMC au Sénat entre aujourd'hui et la fin de la semaine prochaine », soit le début des vacances parlementaires qui dureront jusqu'en janvier, a annoncé Mitch McConnell.

Il a ajouté que ce vote final au Congrès devrait « très probablement » attendre la fin du procès en destitution de Donald Trump, qui pourrait être organisé au Sénat en janvier.

Le chef républicain prend ainsi, de façon surprenante, le contrepied de la Maison Blanche qui veut une ratification rapide de l'accord après être parvenue à un très rare terrain d'entente avec les démocrates américains dans la matinée.

La porte-parole de la Maison Blanche a d'ailleurs publié un communiqué en ce sens peu après les déclarations du sénateur.

« Il est plus que temps que le Congrès programme un vote sur l'AEUMC, et nous allons faire pression pour que la loi d'application soit votée avant la fin de l'année », a écrit Stephanie Grisham, saluant « le meilleur et plus vaste accord commercial de l'histoire mondiale ».

La version finale de l'accord, qui contient des amendements discutés par les trois pays, modernise le traité de l'Aléna signé par l'ex-président américain Bill Clinton il y a 25 ans, qui a lié les trois économies d'Amérique du Nord.



Pour qu'il soit ratifié aux États-Unis, les deux chambres du Congrès doivent approuver une loi d'application du nouvel accord.

Les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants, ont apporté mardi matin leur soutien à la nouvelle mouture du texte, obtenue après un an de négociations. Ils ouvrent ainsi la voie à un vote rapide à la Chambre, probablement avant Noël.

Mais avec ses déclarations, M. McConnell a repoussé la perspective d'un vote final jusqu'à janvier, en le liant à la fin de la procédure de destitution lancée par les démocrates et conspuée par les républicains.

« Cela devra être programmé très probablement juste après la fin du procès au Sénat », a-t-il déclaré.

L'Aléna, en vigueur depuis 1994, avait créé une vaste zone de commerce regroupant quelque 500 millions d'habitants.

Donald Trump, qui s'était insurgé contre l'Aléna, selon lui, « le pire de l'histoire », en avait imposé la renégociation à l'été 2017.

**Lien article :**

<https://www.journaldemontreal.com/2019/12/10/laccord-de-libre-echange-eu-mexique-canada-sera-signé-a-mexico>

